

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil d'Administration du 7 octobre 2026

Besançon, le 8 octobre 2026

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 7 octobre 2026 à 18h, au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Besançon, sous la présidence de M. Clément DARCQ, Vice-président.

Membres présents :

Monsieur Claude BILLOD / Monsieur Jimmy BRESILLION / Monsieur Philippe CADROT / Monsieur Jérôme CUPILLARD / Monsieur Clément DARCQ / Monsieur Bernard FALGA / Monsieur José GOMES / Monsieur Michel JOURNEAUX / Madame Myriam LEMERCIER / Monsieur Bertrand MÉNIER / Madame Laurence MULOT / Madame Flora SIMONIN / Madame Séverine VÉZIÈS / Madame Sylvie WANLIN

Membres excusés :

Monsieur Yves CHANSON / Monsieur Ludovic FAGAUT, **donne pouvoir à Monsieur Clément DARCQ** / Monsieur Gérard MARION, **donne pouvoir à Monsieur Bernard FALGA**

Quorum : 9 administrateurs minimum

Secrétaire de séance : Alban SOUCARROS

Sont présents :

- Madame Catherine FILAQUIER, Directrice des Solidarités
- Monsieur Loïc LEVIN, Collaborateur de cabinet en charge du suivi du CCAS
- Monsieur Nicolas MILLOT, Directeur de l'Autonomie
- Madame Véronique PAGET, Cheffe du service Administration Générale
- Monsieur Samuel PHILIPPE, Responsable de mission Partenariats et Communication
- Madame Amélie PRÉVOST, Gestionnaire du Conseil d'Administration
- Monsieur Alban SOUCARROS, Directeur Général
- Madame Esther VOUILLOT, Secrétaire Générale

ORDRE DU JOUR

Question n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2026

Rapporteur : Monsieur Clément DARCY, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Approuvent le procès-verbal de la séance du 24 juin 2026.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 1

Conseiller intéressé : 0

Question n°2 : Compte-rendu des décisions prises par le Vice-président dans le cadre de sa délégation de compétences

Rapporteur : Monsieur Clément DARCY, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Prennent connaissance des différents documents signés, en vertu de la délégation de compétences du Vice-président,

- ✓ Prennent acte du compte-rendu tel que présenté.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°3 : Décision Modificative n°2

Rapporteur : Monsieur Clément DARCY, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Votent favorablement la Décision Modificative n°2.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°4 : Admission en non-valeur, effacement des dettes 2026

Rapporteur : Monsieur Clément DARCY, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Votent favorablement les admissions en non-valeur et l'effacement de dettes.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°5 : Tarifs usagers 2027

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à la majorité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés :

- ✓ Votent favorablement les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2027.

Pour : 11

Contre : 2

Abstention : 3

Conseiller intéressé : 0

Question n°6 : Désignation des représentants au Conseil d'Administration du Comité des Œuvres Sociales (COS)

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Désignent M. le Vice-président et Mme la Vice-présidente déléguée en tant que représentants du CCAS au sein du Conseil d'Administration du Comité des Œuvres Sociales.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 1

Conseiller intéressé : 0

Question n°7 : Réforme et cession de véhicule à la Roue de Secours

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Votent favorablement la réforme du véhicule mentionné et sa sortie de l'actif,
- ✓ Autorisent la cession à titre gracieux de ce véhicule à l'association La Roue de Secours.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°8 : Contribution au Fonds Solidarité Logement 2026

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Votent favorablement la participation du CCAS au FSL à raison de 74 192,47 € pour l'exercice 2026,

- ✓ Autorisent le Président ou son représentant à mandater la dépense correspondante au profit du Département du Doubs.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°9 : Indemnisation d'un agent dans le cadre de la protection fonctionnelle

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement l'indemnisation proposée par l'avocate du CCAS à hauteur de 3 339.83 €, au titre de la protection fonctionnelle pour Monsieur B., veilleur de nuit de l'Agora, victime de menaces et de violences physiques de la part d'une usagère de l'établissement.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°10 : Régime indemnitaire : Mise à jour des corps de l'Etat de référence pour les emplois fonctionnels administratifs de direction et les administrateurs territoriaux

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la mise à jour des corps de référence pour le régime indemnitaire des emplois fonctionnels administratifs de direction et des administrateurs territoriaux.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°11 : Convention de partenariat avec l'association CEMEA

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la convention de partenariat,

✓ Autorisent le Vice-président à signer la convention de partenariat.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°12 : Convention de partenariat avec l'UDCCAS du Doubs pour la poursuite du développement d'un outil d'évaluation de l'isolement

Rapporteur : Madame Myriam LEMERCIER, Vice-présidente déléguée du CCAS.

Monsieur DARCQ, conseiller intéressé, ne peut prendre part ni au débat ni au vote, et quitte la salle.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Valident la poursuite de l'engagement du CCAS de Besançon dans le développement de l'Isolomètre,
- ✓ Valident la participation financière du CCAS au projet à hauteur de 150 €,
- ✓ Autorisent le Président à signer la convention susvisée et ses éventuels avenants.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1 + 1 pouvoir

Question n°13 : Soutien à l'amélioration de la mobilité et des conditions de travail des professionnels de l'aide à domicile - Avenant n°2 au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2023-2027

Rapporteur : Monsieur Clément DARCCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Autorisent le Vice-président à signer l'avenant n°2 au CPOM 2023-2027,
- ✓ Ajustent ponctuellement le régime indemnitaire des auxiliaires de vie et les modalités de remboursement des frais de transport en commun, selon les conditions indiquées dans la délibération et dans l'avenant.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Question n°14 : Renouvellement de la convention de partenariat entre le CCAS et loge.GBM relative à la Maison Relais L'Autre Toit

Rapporteur : Monsieur Clément DARCCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Approuvent la convention de partenariat ;
- ✓ Autorisent le Vice-président à signer la convention de partenariat et ses éventuels avenants.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Question n°15 : Convention relative à la participation financière de la CPAM du Doubs pour des actions du Conseil Local de Santé Mentale

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la perception d'une subvention d'un montant de 5 000 € versée par la CPAM du Doubs pour le CLSM du Grand Besançon ;

✓ Autorisent Monsieur le Vice-Président du CCAS à signer la convention relative à la participation financière de la CPAM du Doubs au financement des actions du CLSM, et ses éventuels avenants.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°16 : Convention de partenariat entre le Centre Communal d'Action Sociale et l'Agence d'Urbanisme de Besançon Centre Franche-Comté - Année 2026

Rapporteur : Monsieur Clément DARCQ, Vice-président du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Se prononcent favorablement sur la convention annuelle de partenariat 2026 avec l'AUDAB prévoyant le versement d'une subvention annuelle de 25 000 €,

✓ Autorisent Monsieur le Vice-président à signer la convention annuelle de partenariat 2026 avec l'AUDAB.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0